

tre-vingt-dix-neuf qu'on incarcéra dans la prison de Mitrovitsa, le plus loin possible du théâtre de la guerre, tandis qu'à Uskub les arrestations se poursuivaient toujours. On fit en outre trois cents prisonniers, choisis, en partie, dans les villages. Plusieurs furent maltraités. Il y en eut aussi qui payèrent leurs gardiens pour ne pas l'être. En même temps, on compta à Tétovo jusqu'à deux cents personnes arrêtées.

A **Koumanovo**¹, ville pacifiée, environ cent cinquante, et environ une centaine de ceux qui furent arrêtés à Palanka, et qui ne pouvaient pas marcher, furent tués par les soldats sur le chemin de Koumanovo.

Le 17/30 juin, les arrestations à **Vélès**² furent particulièrement nombreuses. On arrêta tous les maîtres d'école de la ville et des villages, tous les prêtres, les fonctionnaires de la métropolie et cent cinquante à deux cents habitants de la ville. C'était un hommage rendu à la fermeté de l'esprit national de cette petite ville, qui, dès le début, avait formé un des centres les plus actifs du mouvement national bulgare. Les martyrs ne manquèrent pas non plus. Le 18 juin, au soir, on tira le prêtre Jean Avramov de sa prison et, avec cinq jeunes hommes du quartier Koïnik, on les mena dans la « Maison noire ». Là, le prêtre fut égorgé et son corps jeté du haut du pont dans le Vardar. Le courant emporta son cadavre et le roula dans la partie latérale du fleuve qui, voisine de la rive, est à peu près stagnante. La barbe avait été arrachée. Personne n'osa enlever et enterrer le cadavre. Le lendemain, il avait disparu. Les cinq jeunes hommes furent tués ensemble et les parents ne purent pas retrouver leurs cadavres.

A **Monastir** (Bitolia)³, le chef-lieu du vilayet situé « au delà » de la frontière convenue et convoité aussi par les Serbes, on commença le démembrement de la population dès la mi-décembre. Les Commissions spéciales envoyées dans les villages eurent pour mission de persuader à la population de se déclarer serbe et d'exiger que les églises et les écoles le

¹ *Dotation Carnegie pour la Paix Internationale*, p. 160.

² *Idem*, p. 162.

³ *Idem*, p. 162.